



L'Année 2021 Consolider les acquis du développement régional

LA PANDÉMIE de la COVID-19 a continué d'avoir un impact sur le programme d'intégration régionale de l'Afrique australe et du reste de la communauté mondiale, la plupart des pays ayant maintenu un certain nombre de confinements économiques en 2021 pour contenir la propagation du virus.

Cependant, en cette fin d'année, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a accompli un certain nombre de réalisations qui lui permettent de se rapprocher de ses objectifs de longue date, à savoir une communauté unie, intégrée et prospère.

Sur le plan de la santé, la plupart des États membres de la SADC ont été parmi les leaders à adopter et à entreprendre des campagnes de vaccination de leurs citoyens contre le virus de la COVID-19.

Cela a permis à la région de freiner la propagation du virus et d'assouplir certains des confinements économiques restrictifs, permettant aux pays de recentrer leurs efforts sur la reconstruction de l'économie.

En outre, et dans le cadre de sa lutte unie contre la COVID-19, le 41^e sommet de la SADC qui s'est tenu à Lilongwe, au Malawi, en août, a adopté le thème *"Renforcer les capacités productives face à la pandémie de la COVID-19 pour une transformation économique et industrielle inclusive et durable"*.

Le thème était une réponse régionale et l'engagement de la SADC à considérer la pandémie comme une opportunité d'adopter la numérisation pour s'industrialiser en utilisant les avantages comparatifs des États membres sur les chaînes de valeur et, en fin de compte, pour augmenter le niveau du commerce intra régional de la SADC et de l'Afrique.

Une région industrialisée a la capacité de se protéger de toute volatilité des produits de base mondiaux qui ont continué à dicter la direction du commerce et du progrès économique de l'Afrique.

À cet égard, il est essentiel que la SADC s'attaque à toutes les menaces telles que la pandémie actuelle de la COVID-19 et les transforme en opportunités pour renforcer l'industrialisation et le commerce intra-africain.

Par exemple, une demande accrue de médicaments et de fournitures médicales pendant et après la période de la COVID-19 devrait créer un environnement propice à l'établissement par la région de ses propres industries pharmaceutiques.

En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, l'année 2021 a vu Maurice se rapprocher de la signature du protocole de la SADC sur l'égalité entre les sexes et le développement, ce qui a signifié un engagement régional uni pour faire progresser l'égalité et l'équité entre les sexes.

POLITIQUE	3
COMMERCE	4-5
CHANGEMENT CLIMATIQUE	6
NOTE DE POLITIQUE	7-10
ENERGIE	11
GENRE	12
COOPERATION	13
MEDIA	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16

Le protocole de la SADC sur le genre et le développement, qui est entré en vigueur en 2013 et a été révisé en 2016, prévoit l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes par le biais d'une législation, de politiques, de programmes et de projets tenant compte de la dimension de genre.

Tous les États membres de la SADC sont parties au protocole, à l'exception de l'île Maurice et de l'Union des Comores, qui est le membre le plus récent de la SADC.

L'île Maurice s'était précédemment opposée au protocole en raison d'une clause sur le mariage des enfants qui entraînait en conflit avec le code civil du pays, lequel autorise les enfants à se marier avant l'âge de 18 ans mais au-dessus de 16 ans avec le consentement parental.

Pendant, une nouvelle législation qui a été finalisée en décembre 2020 et qui est en attente de promulgation abrogera la loi sur la protection de l'enfance et la remplacera par un cadre législatif plus complet et moderne qui remédie aux lacunes de la loi sur la protection de l'enfance qui autorisait le mariage avant l'âge de 18 ans.

Le nouveau projet de loi sur les enfants stipule qu'aucun mariage religieux ne peut être célébré à Maurice si les parties au mariage religieux ne sont pas âgées de 18 ans ou plus.

L'année 2021 a vu la région faire ses adieux au dernier fondateur de la SADC encore en vie, le premier président de la Zambie, Kenneth David Kaunda, à l'âge de 97 ans. Le Dr Kaunda, connu sous le nom de KK, est décédé en juin alors qu'il était soigné pour une pneumonie.

Il était un fervent défenseur de l'unité africaine et d'une intégration régionale plus poussée. En avril 1980, il a accueilli à Lusaka le sommet historique qui a donné naissance à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), devenue la SADC.

En ce qui concerne la démocratie et la gouvernance, le

41e sommet de la SADC a approuvé la transformation du Forum parlementaire de la SADC en un Parlement de la SADC qui sera un organe consultatif et délibératif afin de renforcer la participation des citoyens aux questions et aux développements.

Le Parlement régional assurera la représentation des citoyens de la SADC, servant ainsi d'interlocuteur valable pour les besoins et les désirs du public.

L'exécutif est le principal moteur de l'intégration régionale par le biais d'institutions intergouvernementales au niveau des hauts fonctionnaires, des ministres ou des chefs d'État et de gouvernement.

Sur la scène politique, la Zambie a connu un transfert de pouvoir en douceur lorsque le président Hakainde Hichilema a été inauguré en tant que septième président de la Zambie depuis l'indépendance en 1964, après avoir battu le président sortant Edgar Lungu.

La paix règne généralement dans la région, à l'exception de quelques poches d'instabilité. La SADC a envoyé une mission militaire régionale pour aider le Mozambique à faire face à l'instabilité dans la province septentrionale de Cabo Delgado.

La Mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) a été

déployée en juillet suite à une décision prise par un sommet spécial de la SADC tenu en juin à Maputo. Depuis son déploiement, des progrès notables ont été réalisés pour endiguer le conflit et protéger les civils.

Tout au long de l'année, la SADC est restée saisie du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que de la situation politique au Royaume d'Eswatini et au Royaume du Lesotho.

Le centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC) a été établi dans la province de Nampula au Mozambique, et sera opérationnel avec la responsabilité de la coordination de la réponse humanitaire régionale aux catastrophes.

En outre, en ce qui concerne le changement climatique et l'environnement, les leaders de la SADC ont une fois de plus exprimé leur inquiétude quant à la manière dont la communauté internationale aborde la crise climatique.

Les leaders ont exprimé leur déception quant à la raison pour laquelle l'Afrique, qui n'est pas à l'origine de la crise climatique, est la plus touchée en raison de ressources financières limitées pour s'adapter à l'impact du changement climatique.

À cet égard, le président en exercice de la SADC, le président Lazarus Chakwera du Malawi, a déclaré à la 26e session de la Conférence des parties (COP26) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue en Écosse du 31 octobre au 12 novembre, que le moment était venu pour la communauté mondiale d'avoir une discussion franche sur le changement climatique.

Il a exhorté la communauté mondiale à augmenter les ressources financières pour permettre à l'Afrique de s'adapter à l'impact du changement climatique, ajoutant que le "fonds proposé que certains voudraient voir diminuer n'est pas de la charité, mais une taxe de nettoyage qui doit être payée".

La SADC a lancé en juin un livre bien documenté et illustré pour partager l'histoire des réalisations et des défis des 40 dernières années depuis sa création en 1980.

Le livre, intitulé *Les 40 ans de SADC : Améliorer la coopération et l'intégration régionales*, publié en trois langues par le Secrétariat de la SADC en collaboration avec le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC).



Lazarus Chakwera



Filipe Jacinto Nyusi



Cyril Ramaphosa



Mokgweetsi Masisi

LE PRÉSIDENT Lazarus Chakwera du Malawi est devenu le président en exercice de la SADC en août 2021, succédant à son homologue mozambicain, le président Filipe Jacinto Nyusi, lors du 41e sommet de la SADC qui s'est tenu à Lilongwe.

Pour l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, le président Mokgweetsi Masisi du Botswana a remis la présidence au président sud-africain Cyril Ramaphosa.

Le 41ème sommet de la SADC a nommé Elias Magosi du Botswana comme nouveau secrétaire exécutif de la SADC, après deux mandats effectués par la Dr Stergomena Lawrence Tax de la République unie de Tanzanie. La Dr Tax est la première femme élue au poste de secrétaire exécutif de la SADC depuis la création de l'organisation en 1980.

Le Secrétaire exécutif joue un rôle clé dans la direction du Secrétariat et est responsable de la planification stratégique, de la coordination et de la gestion des programmes.

Avant sa nomination, M. Magosi était à la tête de la fonction publique du Botswana et secrétaire permanent du président Masisi.



Elias Magosi



Dra Stergomena Lawrence Tax

Un centre régional d'excellence pour la réduction des retards de croissance en vue

UN CENTRE régional d'excellence sur la réduction du retard de croissance est en projet, suite à la décision de la SADC d'améliorer l'état de la nutrition dans la région.

La réunion annuelle des ministres de la santé de la SADC, qui s'est tenue dans un format hybride conjoint et a été coordonnée depuis Lilongwe, au Malawi, en novembre, a recommandé la création d'un centre d'excellence régional sur la réduction des retards de croissance.

Les ministres ont également approuvé la proposition du

Malawi d'accueillir le Centre d'excellence pour la réduction des retards de croissance.

Selon les procédures de la SADC, la décision des ministres devrait être transmise au Conseil des ministres de la SADC pour approbation finale lors de leur prochaine réunion, puis, en dernier ressort, au sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC.

Une fois que le centre d'excellence sera opérationnel, il sera chargé de diriger l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de mesures visant à réduire les

retards de croissance chez les enfants.

Le retard de croissance ou l'insuffisance de taille pour l'âge chez les enfants est un problème de malnutrition chronique, qui est irréversible et peut littéralement retarder la croissance physique et cognitive des enfants.

Le retard de croissance peut avoir un impact négatif sur le développement de l'enfant, et des niveaux élevés sur des périodes prolongées peuvent avoir un impact négatif sur les perspectives économiques d'un pays.

Le retard de croissance est dû à une consommation insuffisante

d'aliments nutritifs, à des maladies fréquentes telles que la diarrhée et les vers intestinaux, à de mauvaises pratiques de soins et à un manque d'accès aux services de santé et autres services essentiels. En outre, la santé et l'alimentation de la mère ont un impact sur l'alimentation du bébé.

Par conséquent, la création d'un centre d'excellence sur la réduction des retards de croissance permettra aux États membres de la SADC de partager leurs expériences et les leçons tirées de l'amélioration de l'état de la nutrition dans la région. □

Prolongation du programme régional de facilitation du commerce

LA SADC a approuvé une extension de la mise en œuvre du programme régional de facilitation du commerce pour la période 2020-2030, conformément au plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) révisé de la SADC.

Cette extension a été proposée par le Comité des ministres du commerce de la SADC (CMT) lors de sa réunion annuelle en juillet.

Le programme de facilitation des échanges (PFE) a été initialement approuvé en mars 2016 pour faire progresser et consolider la zone de libre-échange de la SADC jusqu'en 2020. Cependant, les ministres ont maintenant prolongé le programme jusqu'en 2030.

Le CMT a exhorté les États membres de la SADC à veiller à ce que les activités contenues dans le PFE soient intégrées dans leurs plans nationaux afin de soutenir les plans de mise en œuvre, la stratégie d'industrialisation, le programme d'intégration régionale et la mobilisation des ressources.

On s'attend à ce que le déploiement progressif et la mise en œuvre du PFE permettent aux États membres de mettre en œuvre ces activités, qui n'ont pas été mises en œuvre ou l'ont été partiellement en raison de contraintes de ressources dans la plupart des États membres, et également au niveau du

Secrétariat, ce qui conduira finalement à l'amélioration de la facilité de faire des affaires dans la région de la SADC.

Le PFE de la SADC vise à accroître les flux commerciaux intra régionaux de la SADC en soutenant la facilitation des échanges, en renforçant les capacités de rationalisation des processus frontaliers et en surveillant et en résolvant les obstacles non tarifaires et techniques au commerce. Le programme encourage également la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et la SADC.

L'extension du PFE de la SADC permettra de surmonter certains des défis qui affectent le commerce intra régional dans la région, tels que les contraintes liées à l'offre, le coût élevé des échanges entre les États membres dû à la faiblesse des infrastructures, les pratiques restrictives, les retards dans les procédures de compensation des importations et des exportations, la complexité des règles d'origine et l'inefficacité du trafic de transit, ainsi que la prolifération des barrières non tarifaires au commerce (BNT).

Les États membres de la SADC n'ont pas participé à l'extrémité supérieure des chaînes de valeur mondiales, leurs exportations consistant principalement en produits de

base et en produits non transformés, qui créent peu d'opportunités d'emploi et ne stimulent pas la croissance économique.

Cette situation est due en partie aux problèmes de conformité aux normes et aux difficultés d'accès aux marchés internationaux.

En développant un environnement commercial

plus favorable par le biais des PFE, les États membres de la SADC seront en mesure d'être plus compétitifs sur les différents marchés, de renforcer le commerce intra régional et de s'intégrer plus rapidement dans les chaînes de valeur mondiales, créant ainsi de la richesse, des emplois et des recettes publiques supplémentaires. sadc.int □

Approbation du rapport et de la feuille de route de l'étude de faisabilité de Boundless Southern Africa

LES MINISTRES de la SADC responsables de l'environnement, des ressources naturelles et du tourisme ont approuvé le rapport d'étude de faisabilité et la feuille de route de Boundless Southern Africa.

L'étude de faisabilité porte sur le rôle et la viabilité du programme Boundless Southern Africa pour mettre en œuvre le programme touristique 2020-2030 de la SADC et promouvoir le développement du tourisme dans les zones de conservation transfrontalières (TFCA) de la SADC.

Boundless Southern Africa est une initiative régionale de marketing et de promotion des investissements qui soutient et facilite le développement du tourisme durable dans les TFCA de la SADC.

Les ministres, qui se sont réunis en novembre, ont également noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres concernant la liquidation de l'Organisation régionale du tourisme d'Afrique australe (RETOSA) et ont fourni des conseils pour accélérer ce processus jusqu'à sa conclusion afin de permettre à la région de se concentrer pleinement sur la mise en œuvre du programme touristique 2020-2030 de la SADC.

Le programme touristique 2020-2030 de la SADC sert de feuille de route pour guider et coordonner le développement d'une industrie touristique durable dans la région et pour faciliter la suppression des obstacles au développement et à la croissance du tourisme. □



L'Afrique doit commercer et investir sur le continent

par Clarkson Mambo

LA ROUTE DE L'AFRIQUE vers le développement durable passe par la création d'un environnement permettant aux entreprises africaines de commercer facilement sur le continent et d'investir dans d'autres pays africains.

Un tel environnement commercial favorable garantit que les recettes tirées des ressources naturelles de l'Afrique, telles que les diamants, l'or et le platine, restent sur le continent pour financer son programme de développement, au lieu de profiter à d'autres économies en Europe, en Asie et aux États-Unis.

Actuellement, le paysage commercial est structuré de telle sorte que les pays africains, qui possèdent la majeure partie des ressources naturelles, commercent davantage avec le monde extérieur qu'entre eux, et la plupart des ressources sont exportées sous leur forme brute, l'essentiel de la valeur ajoutée et de l'enrichissement ayant lieu en dehors du continent, au profit d'autres pays.

Ce déséquilibre commercial est dû à divers facteurs, dont les mauvaises infrastructures construites pendant l'ère coloniale, qui empêchent toute circulation fluide des biens, des services et des personnes entre les pays africains, ainsi que l'imposition de barrières non tarifaires entre les pays africains.

Un autre facteur important est l'absence d'un secteur industrialisé dynamique permettant d'ajouter de la valeur en Afrique plutôt que d'exporter principalement des matières premières vers d'autres parties du monde.

Cependant, les pays africains ont maintenant établi la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour faciliter la circulation fluide des biens et des services à travers les frontières, ainsi que pour permettre aux pays africains d'harmoniser les politiques commerciales régionales afin de promouvoir une concurrence équitable.

La ZLECAf, qui a été établie par les leaders africains en 2012 et est devenue opérationnelle en 2021, couvre un marché de 1,2 milliard de personnes à travers les 55 États membres de l'Union africaine (UA).

Elle a un produit intérieur brut de 2,5 mille milliards de dollars et est appelée à devenir la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1995, lorsque tous les États membres de l'UA l'auront ratifiée.

En tant que moyen de promotion de la ZLECAf, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en collaboration avec l'UA, a mis en place la Foire commerciale intra-africaine (IATF), une plateforme permettant de mettre en relation les acheteurs, les vendeurs et les investisseurs internationaux, ainsi que de permettre aux participants et aux visiteurs de présenter et de partager des informations sur les marchés et les opportunités d'investissement afin de soutenir le commerce intra-africain et l'intégration économique.

S'exprimant à l'occasion de la deuxième édition de l'IATF, qui s'est tenue du 15 au 21 novembre à Durban, en Afrique du Sud, le président de la SADC, le président Lazarus Chakwera du Malawi, a

déclaré que l'Afrique devait commercer davantage avec elle-même et investir en son sein pour assurer un développement durable.

"L'Afrique ne peut pas être une zone de libre-échange tant que les États membres n'auront pas supprimé les obstacles qui empêchent les Africains de commercer librement à travers l'Afrique. Lorsque cela se produira, l'Afrique ne sera pas seulement libre de commercer, mais aussi libre d'exiger un meilleur siège à la table des nations, et ce moment est venu", a déclaré le président Chakwera.

Il a déclaré qu'une fois que le continent aura résolu le problème du manque d'accès aux marchés pour les entreprises africaines sur le continent, l'Afrique connaîtra une croissance économique.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a abondé dans ce sens, déclarant que les pays africains devaient profiter de l'IATF pour commercialiser leurs produits et rechercher de nouvelles opportunités commerciales.

"Il s'agit d'utiliser la combinaison des matières premières et de la capacité industrielle du continent, des finances, des services et des infrastructures pour produire des produits finis de qualité destinés aux marchés locaux et mondiaux", a déclaré le président Ramaphosa, ajoutant qu'"il s'agit de créer un marché suffisamment important pour attirer les investisseurs du monde entier à installer leurs sites de production sur le continent."

Il a ajouté qu'il est également impératif que l'Afrique résiste à la tentation de devenir un centre de transbordement pour les produits provenant d'autres continents.

"Le commerce est construit sur un socle d'investissements. Nous devons donc trouver des moyens d'attirer davantage d'investissements dans nos économies et, surtout, nous devons encourager les entreprises africaines à investir les unes dans les autres... Nous ne pouvons plus avoir une situation où l'Afrique exporte des matières premières et importe des produits finis fabriqués avec ces matières."

Le président du conseil consultatif de l'IATF, Olusegun Obasanjo, qui est un ancien président du Nigeria, a déclaré que la foire est "l'une des initiatives clés pour soutenir la ZLECAf qui offre une opportunité pour le continent d'atteindre l'émancipation économique et l'autonomie".

"L'IATF est un élément important pour redresser les torts du passé et briser les frontières. Elle vise à jeter des ponts pour nous aider à réaliser les ambitions de l'Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons", a-t-il déclaré.

L'Agenda 2063 est la vision à long terme de l'Afrique pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'unité, l'autodétermination, la liberté et la prospérité collective.

sardc.net □



Un environnement propice, clé pour l'industrialisation



IL EST nécessaire de mettre en place des politiques et des réglementations qui offrent un environnement propice à l'industrialisation et à l'intégration régionale, a déclaré le ministre malawite du tourisme, de la culture et de la faune, le Dr Michael Usi.

S'exprimant lors de l'atelier sur le soutien à l'industrialisation et aux secteurs productifs (SIPS) qui s'est tenu en marge de la semaine annuelle de l'industrialisation de la SADC, M. Usi a déclaré que l'harmonisation des politiques et des réglementations était cruciale pour guider les opérations réelles des programmes de développement dans la région.

Il a déclaré que le programme SIPS arrivait au bon moment pour la SADC, car il vise à contribuer à la promotion de l'industrialisation et de l'intégration régionale. À cet égard, il a exhorté toutes les parties prenantes à veiller à ce que leurs politiques sur le terrain soient propices à la réalisation des objectifs du programme.

Le programme SIPS est une action conjointe financée par l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Il vise à améliorer les performances et la croissance de certaines chaînes de valeur régionales et des services connexes dans les secteurs agroalimentaire et pharmaceutique.

"Ce programme devrait nous faire prendre conscience de notre potentiel en tant que région et il appartient à chacun d'entre nous d'y participer et d'y contribuer", a-t-il déclaré.

Le ministre Usi a indiqué que le SIPS se concentrait sur les chaînes de valeur du cuir, des antirétroviraux et des produits médicaux et pharmaceutiques liés à la COVID-19.

Il a félicité le SIPS pour avoir réussi à renforcer le dialogue entre les secteurs

privé et public, laissant ainsi la place à une approche durable du développement de la chaîne de valeur régionale axée sur le marché.

Il a indiqué que le programme s'attaquera à des problèmes tels que les défaillances du marché, les défauts de coordination et de liaison entre les niveaux national et régional ainsi qu'entre le secteur public et le secteur privé.

Calicious Tatalife, chargée de programme principale, Chaînes de valeur, au secrétariat de la SADC, a déclaré que le programme SIPS était venu améliorer l'environnement politique, réglementaire et commercial aux niveaux national et régional pour le développement et le

fonctionnement durable des chaînes de valeur pour des produits sélectionnés.

"À cet égard, la SADC vise à améliorer ses chaînes de valeur, notamment celles liées à la fabrication de fournitures médicales et de produits pharmaceutiques", a-t-il déclaré. □

Les sanctions nuisent à l'économie du Zimbabwe ... alors que la SADC demande leur retrait immédiat



LA CAPACITÉ du Zimbabwe à développer son économie et à améliorer la vie socio-économique de ses citoyens continue d'être entravée par l'imposition de sanctions illégales contre le pays, et il est nécessaire de lever immédiatement et sans condition les sanctions occidentales imposées au Zimbabwe il y a deux décennies.

Telles sont quelques-unes des conclusions et recommandations du rapporteur spécial des Nations unies, Aleana Douha, qui s'est rendue au Zimbabwe du 18 au 28 octobre dans le cadre d'une mission d'enquête sur l'impact négatif des sanctions.

Le Zimbabwe est aux prises avec des sanctions économiques depuis 2002, date à laquelle les États-Unis ont imposé un embargo au pays par le biais de la loi sur la démocratie et la relance économique au Zimbabwe (ZIDERA), en réaction au programme de réforme agraire et au rôle de premier plan joué par le Zimbabwe dans l'intervention de la SADC en République démocratique du Congo en 1998 pour soutenir le gouvernement de ce pays.

D'autres pays occidentaux, dont le Royaume-Uni et l'Union européenne, ont imposé des sanctions ciblées sur des responsables gouvernementaux et des entreprises spécifiques. Celles-ci ont toutefois été progressivement revues et levées au fil du temps à la suite d'efforts de réengagement. Cependant, dans son rapport, la rapporteuse spéciale a déclaré que les sanctions violent le droit international et que le Zimbabwe n'est pas tenu de s'y conformer.

"Au cours des 20 dernières années, les sanctions et les diverses formes de non-respect des sanctions ont eu un effet d'entraînement insidieux sur l'économie du Zimbabwe et sur la jouissance des droits humains fondamentaux, notamment l'accès à la santé, à la nourriture, à l'eau potable et à l'assainissement, à l'éducation et à l'emploi", a déclaré Madame Douhan.

La SADC a fait front commun sur la question du Zimbabwe, appelant à la suppression immédiate et inconditionnelle des sanctions occidentales. La région a fait une déclaration importante lors du 39e sommet de la SADC, lorsque les leaders d'Afrique australe ont déclaré que le 25 octobre serait la date à laquelle les États membres de la SADC pourraient exprimer collectivement leur désapprobation des sanctions par le biais de diverses activités et plateformes jusqu'à la levée des sanctions.

À l'occasion du deuxième anniversaire de la journée régionale de lutte contre les sanctions, le 25 octobre, la SADC a déclaré qu'en raison des sanctions, de la pandémie de la COVID-19 et des récents cyclones de décembre 2020 et février 2021, les pressions socio-économiques continuent de peser sur les moyens de subsistance de la population du Zimbabwe.

"Les sanctions augmentent la perception du Zimbabwe comme faisant partie d'une catégorie de profil à haut risque, diminuant ainsi la crédibilité des investissements et la confiance des investisseurs, tout en exacerbant les risques d'investissement", a déclaré la SADC dans un communiqué, ajoutant que "cela diminue encore les perspectives du pays d'obtenir des investissements directs étrangers ayant un impact et sert de dissuasion pour l'émancipation, la croissance et la stabilité économiques."

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a ajouté sa voix en déclarant que l'UA "reste préoccupée par l'impact négatif du maintien des sanctions contre le Zimbabwe sur les efforts de développement socio-économique du pays." □





COP 26

Il est temps pour la communauté mondiale d'agir sur le changement climatique



par Kizito Sikuka

L'AFRIQUE A une nouvelle fois critiqué la manière dont la communauté mondiale aborde le changement climatique et son impact sur le développement socio-économique.

Par exemple, comment expliquer que l'Afrique, qui a très peu contribué à la crise climatique, soit la plus durement touchée en raison des ressources financières limitées dont elle dispose pour s'adapter à l'impact du changement climatique causé par les évolutions observées ailleurs ?

En outre, pourquoi les pays industrialisés, qui sont les plus grands pollueurs de l'environnement, continuent-ils de jouer au cache-cache et refusent-ils d'honorer leurs promesses de réduire les émissions et d'accroître le financement de la lutte contre le changement climatique en faveur des pays en développement sous forme de prêts et non de subventions ?

Une augmentation de l'aide a été promise dès 2009 pour aider les pays en développement à faire face au changement climatique. Toutefois, peu d'entre eux ont respecté ces engagements, tandis que les appels à la réduction des émissions sont également contestés par les pays les plus polluants.

S'adressant à la 26e session de la Conférence des parties (COP26) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue en Écosse du 31 octobre au 12

novembre, le président en exercice de la SADC, le président Lazarus Chakwera du Malawi, a déclaré que le moment était venu pour la communauté mondiale d'avoir une discussion franche sur le changement climatique.

Il a déclaré que l'époque où l'Afrique "n'acceptait pas de réponse" était révolue. Plus jamais."

"Quand est-ce que les pays riches prendront-ils leurs responsabilités ? La semaine dernière, à l'approche de la COP26 à Glasgow, il a été révélé que nombre d'entre eux avaient fait pression contre les recommandations de l'ONU sur le climat, à savoir la nécessité d'une action urgente. En même temps, certains ont remis en question la nécessité de financer les pays les plus pauvres pour qu'ils s'adaptent aux effets du changement climatique - malgré l'incapacité des pays développés à fournir les 100 milliards de dollars qu'ils avaient promis", a déclaré le président Chakwera.

Il a déclaré que l'Afrique "paie le prix des émissions des autres", ajoutant que le "fonds proposé, que certains voudraient voir diminuer, n'est pas de la charité, mais une taxe de nettoyage qui doit être payée".

L'impact croissant du changement climatique n'a pas seulement affecté le développement économique en Afrique, mais menace désormais la paix et la stabilité dans certaines parties du continent.

Dans la région du Darfour, le changement climatique a aggravé la crise avec la concurrence pour l'eau rare

dans les camps de réfugiés, et la rareté des terres qui provoque des disputes entre les agriculteurs et les éleveurs, déclenchant de graves conflits dans la région aride.

Dans les régions du nord du Rift et du nord-est du Kenya, le changement climatique et les pressions humaines sur les ressources naturelles ont provoqué de violents conflits pastoraux qui ont poussé certains habitants à migrer vers de nouvelles terres.

Pour relever ces défis causés par le changement climatique, le président Chakwera a déclaré qu'"une approche plus nuancée est nécessaire si l'on veut respecter l'équité et la justice climatique."

"Si les pays les plus à même de réaliser des changements ne le font pas, il ne faut pas attendre de ceux qui ont des moyens plus modestes qu'ils le fassent. Lors de la COP26, l'Occident doit montrer qu'il est désormais prêt à relever le défi et à remplir enfin ses obligations. Ce n'est qu'alors que l'équité et la justice deviendront plus qu'un simple slogan", a-t-il déclaré.

Plusieurs autres leaders ont approuvé le message du président Chakwera, affirmant que le moment est venu de "sauver l'environnement pour les générations futures."

Deux des grandes puissances et pollueurs mondiaux, les États-Unis et la Chine, se sont engagés à faire davantage pour trouver des solutions au changement climatique et à ses conséquences.

"Il n'est plus temps de rester en retrait, de s'asseoir sur la barrière ou de se disputer entre

nous. C'est le défi de notre vie collective. Cette menace existentielle est une menace pour l'existence humaine telle que nous la connaissons, et chaque jour qui passe, le coût de l'inaction augmente. Que ce soit donc le moment où nous répondons à l'appel de l'histoire ici à Glasgow", a déclaré le président américain Joe Biden.

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, a exhorté les pays pollueurs à "fournir un soutien pour aider les pays en développement à mieux faire" face à la crise climatique.

En effet, la crise climatique exige une approche collective de la part de la communauté mondiale, car elle dépasse les frontières et s'aggrave.

Les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent qu'au cours des 50 prochaines années, le continent africain devrait souffrir de sécheresses et d'inondations plus fréquentes et plus intenses, de saisons de croissance plus imprévisibles et de températures moyennes plus élevées.

Le sommet annuel sur le changement climatique réunit les leaders mondiaux et les principaux experts pour négocier l'accord de Paris et discuter de la crise climatique et de ses solutions.

L'accord de Paris, conclu lors de la COP21 en 2015, est le joyau de la couronne du processus de la CCNUCC puisqu'il a donné au monde son premier accord mondial universel sur le changement climatique. sardc.net □

LE GENRE ET L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Libérer les énergies des femmes

STRATEGIES EFFICACES D'INTEGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LE SECTEUR DES ENERGIES RENOUVELABLES DE LA SADC

INTRODUCTION

L'intégration du genre dans le secteur des énergies renouvelables de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a la capacité de promouvoir le développement durable et de garantir que les citoyens qui ne sont pas reliés aux réseaux électriques nationaux puissent avoir accès à une énergie abordable et moins polluante pour l'environnement. L'intégration de la dimension de genre dans le secteur des énergies renouvelables (ER) est motivée par les preuves mondiales croissantes qui montrent que l'intégration de la dimension de genre dans les projets de développement apporte plus de bénéfices aux femmes et aux hommes.

Une augmentation des projets d'ER peut conduire à des opportunités économiques qui peuvent potentiellement améliorer le statut socio-économique des femmes et des hommes, comme l'amélioration de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie. Bien que ces projets puissent avoir des retombées importantes et de grande envergure, ils s'avèrent plus efficaces lorsque l'égalité des genres est intégrée tout au long du cycle du projet. Les femmes et les hommes doivent participer et bénéficier des projets et il est nécessaire d'identifier et d'évaluer le potentiel des projets pour les deux. Pour cela, il faut identifier les rôles que les femmes et les hommes peuvent jouer et les activités qu'ils entreprennent dans leurs foyers et leurs communautés, afin de déterminer les besoins spécifiques.

Cette note de politique générale vise à guider les concepteurs et les exécutants de projets dans les ministères et les institutions gouvernementales responsables de l'énergie dans les États membres de la SADC, et décrit également les processus qui peuvent être utilisés pour garantir l'intégration du genre dans le secteur des énergies renouvelables.

CREATION D'UN RESEAU DE PARTIES PRENANTES SUR LE GENRE ET L'ENERGIE

Le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC) a organisé un atelier régional virtuel sur l'intégration de la dimension de genre dans le secteur des énergies renouvelables de la SADC, auquel ont participé des personnes chargées des questions de genre représentant les ministères de l'énergie et du genre/des affaires féminines de neuf États membres : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Malawi, Maurice,

Mozambique, Zambie et Zimbabwe. Des représentants des organismes régionaux et nationaux de régulation de l'énergie étaient également présents.

L'objectif de l'atelier était de renforcer la capacité des personnes focales en matière de genre des États membres de la SADC et des organismes régionaux de régulation de l'énergie à intégrer le genre dans la formulation et la mise en œuvre de programmes et de projets dans le secteur des énergies renouvelables de la SADC. L'objectif principal était de constituer une masse critique de parties prenantes dans le domaine du genre et de l'énergie en un réseau doté d'une capacité accrue pour assurer une intégration significative du genre afin de promouvoir l'égalité des genres dans les programmes clés du secteur.

Les personnes focales en matière de genre ont été invitées car elles sont stratégiquement positionnées pour influencer et guider l'intégration du genre dans les programmes et projets d'ER en cours de formulation et de mise en œuvre dans leurs ministères ou institutions respectifs. L'initiative de renforcement des capacités s'est tenue dans un contexte où la région est confrontée à des défis spécifiques dans le domaine du développement énergétique et où les femmes sont touchées de manière disproportionnée par les défis liés au manque d'accès aux sources d'énergie modernes par rapport aux hommes.

Les femmes et les filles sont en grande partie responsables des activités du foyer et de la communauté, y compris de l'approvisionnement en énergie. Sans accès à des services énergétiques modernes, elles passent souvent la plupart de leur temps à effectuer des tâches de base. Il est possible d'y remédier en utilisant des formes modernes de production d'énergie. La nécessité d'accomplir ces tâches limite le temps dont elles disposent pour participer à un emploi rémunéré de manière décente, ou pour accéder à des possibilités d'éducation et améliorer leur niveau de vie.

EXPERIENCES DE CERTAINS ÉTATS MEMBRES DE LA SADC

Les États membres qui étaient représentés à l'atelier ont partagé leurs expériences nationales sur les efforts d'intégration de la dimension de genre dans le secteur des énergies renouvelables. Le ministère de la nationalité, de l'immigration et de l'égalité des genres du Botswana, par exemple, a élaboré un programme visant à aider les institutions à mettre en place des comités sectoriels pour l'égalité des genres afin de contribuer à l'intégration de la dimension de genre dans toutes les facettes du

développement, y compris l'énergie. La Botswana Power Company (BPC) a également pris des mesures pour intégrer la dimension de genre dans la compagnie d'électricité. BPC a lancé un processus d'intégration de la dimension de genre dans le but de garantir que les questions de genre soient prises en compte lors de la planification et de la mise en œuvre des projets et programmes énergétiques. Ce projet a été conçu après qu'un audit des politiques et programmes énergétiques mené par le Réseau Genre et Énergie du Botswana (GENBO) ait révélé que le secteur de l'énergie au Botswana n'était pas sensible au genre ou ne répondait pas aux besoins des femmes. Depuis lors, le projet de politique énergétique nationale a été développé, reconnaissant le genre comme un facteur intégral et a inclus un objectif spécifique de genre, qui appelle à l'inclusion et à la prise en compte des différences de genre dans la planification énergétique.

Le ministère des ressources naturelles, de l'énergie et des mines du Malawi a travaillé avec le ministère du genre, de l'enfance, du handicap et du bien-être social pour former les femmes aux utilisations productives des énergies renouvelables, en particulier dans les zones rurales. Grâce aux programmes de formation, un plus grand nombre de femmes dans les communautés ont été en mesure de créer des entreprises en utilisant l'énergie des mini-réseaux alimentés par les énergies renouvelables. Elles supervisent la plupart des opérations quotidiennes, la planification et la gestion des mini-réseaux. Ces initiatives ont donné aux femmes les moyens économiques de collaborer à des activités génératrices de revenus.

Au Mozambique, le ministère des ressources minérales et de l'énergie, en collaboration avec des techniciens des secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la planification énergétique, de la planification et de la budgétisation, et de l'exploitation minière (exploitation minière artisanale), a élaboré des plans d'activité qui intègrent la dimension de genre. Ce processus a été étendu à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'électrification rurale.

Diverses initiatives ont été prises en Afrique du Sud, notamment le développement des compétences dans les écoles, où les communautés sont formées et sensibilisées aux avantages des énergies renouvelables et de leurs technologies. Ces initiatives ont permis de réduire l'inégalité entre les genres, le chômage et la pauvreté dans les communautés, et un plus grand nombre de femmes et de filles participent au secteur des énergies renouvelables. Le secteur de l'énergie dispose d'un document de politique qui comporte un plan de mise en œuvre avec des objectifs spécifiques que le gouvernement doit atteindre pour intégrer le genre dans le secteur de l'énergie. Le document de politique et d'autres documents ont été élaborés après un processus de consultation avec les services publics et les utilisateurs finaux de l'énergie renouvelable, y compris les femmes et les enfants.

Le programme Biogas Digestor au Zimbabwe est déployé dans le pays afin d'améliorer l'adoption d'une énergie propre. Le programme est destiné aux populations rurales et encourage la participation active des femmes. Le gouvernement travaille également à l'élaboration

d'instruments juridiques visant à réduire le prix des technologies d'énergie renouvelable afin d'en faciliter l'accès à la majorité de la population, notamment aux femmes dans les zones rurales.

STRATEGIES EFFICACES POUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS L'ER

L'égalité des genres est une voie essentielle pour réussir la transition vers une énergie durable pour tous d'ici 2030 (UN DESA, 2015), comme le montre l'évolution positive du secteur des ER dans la plupart des États membres de la SADC. Ces efforts doivent être intensifiés pour promouvoir un programme inclusif de planification et de mise en œuvre de la politique énergétique. Des obstacles tels que le manque de capacités et d'éducation du personnel clé responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques peuvent limiter les possibilités pour les femmes de collaborer à des activités liées aux énergies renouvelables.

A cet égard, SARDC a partagé des stratégies efficaces que les personnes focales en matière de genre et les autres parties prenantes peuvent utiliser pour assurer l'inclusion et le bénéfice égal des femmes et des hommes dans le secteur de l'énergie renouvelable. L'intégration de la dimension de genre dans le secteur de l'énergie nécessite des outils permettant d'identifier et de combler les lacunes en la matière. Ces outils peuvent être utilisés par les experts en genre dans le domaine de l'énergie qui sont responsables de l'intégration du genre dans les organisations où ils fournissent des conseils sur la façon d'intégrer les préoccupations de genre dans les projets d'ER.

◆ Analyse sensible au genre

L'analyse sensible au genre est une tentative systématique d'identifier les questions clés qui contribuent aux inégalités entre les genres, afin de pouvoir les traiter avec précision. L'analyse de genre constitue la base de l'intégration du genre et se définit comme l'étude des différences de conditions, de besoins, de taux de participation, d'accès aux ressources et au développement, de contrôle des actifs, de pouvoir de décision, etc. entre les femmes et les hommes (TGNP, 2017). L'analyse de genre doit être menée à tous les niveaux, du micro-niveau aux niveaux politiques les plus élevés, en passant par les niveaux intermédiaires tels que les systèmes de prestation de services, et dans tous les secteurs et programmes de la coopération au développement. L'analyse de genre doit être basée sur un examen des données ventilées par sexe. Une analyse de genre fournit des informations sur les différents rôles des femmes et des hommes à différents niveaux, sur leur accès et leur contrôle respectifs des avantages matériels et non matériels de la société, ainsi que sur leurs priorités, besoins et responsabilités.

◆ Indicateurs sensibles au genre

Les indicateurs sensibles au genre révèlent les changements liés au genre dans la société au fil du temps. Ils indiquent l'évolution du statut et des rôles des femmes et des hommes au fil du temps, et permettent donc de mesurer si l'équité

entre les sexes est atteinte. L'utilisation d'indicateurs et d'autres techniques d'évaluation pertinentes permettra de mieux comprendre comment les résultats peuvent être atteints, et l'utilisation d'indicateurs sensibles au genre permettra une planification future et une exécution des programmes plus efficaces. Les indicateurs sont utilisés dans la formulation des projets jusqu'au suivi et à l'évaluation. Les indicateurs sensibles au genre aident à la collecte de données ventilées par sexe, c'est-à-dire la collecte et la séparation des données et des informations statistiques par sexe pour permettre une analyse comparative. Les indicateurs peuvent être étroitement liés aux objectifs du projet.

❖ Planification sensible au genre

Une approche de planification qui reconnaît les différents rôles que les femmes et les hommes jouent dans la société et le fait qu'ils ont souvent des besoins différents. Cette approche s'appuie sur une analyse sensible au genre et permet de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des programmes ou des projets en tenant compte de la dimension de genre et des inégalités structurelles entre les sexes qui doivent être combattues dans un contexte donné. La planification de l'égalité des genres découle de la reconnaissance du fait que différents groupes de femmes et d'hommes ont des besoins différents, des niveaux différents d'accès et de contrôle des ressources, ainsi que des opportunités et des contraintes différentes. La planification de l'égalité entre les hommes et les femmes accorde une attention particulière aux relations inégales entre les sexes et vise à les transformer en répondant aux besoins des femmes et des hommes et par une répartition plus équilibrée des ressources, des actions et des responsabilités. La planification sensible au genre doit inclure des consultations avec les différentes parties prenantes et les bénéficiaires prévus, car cela peut contribuer à accroître la transparence et la responsabilité des personnes chargées de la mise en œuvre, et éviter les conflits lors de la phase de mise en œuvre.

❖ Budgétisation sensible au genre

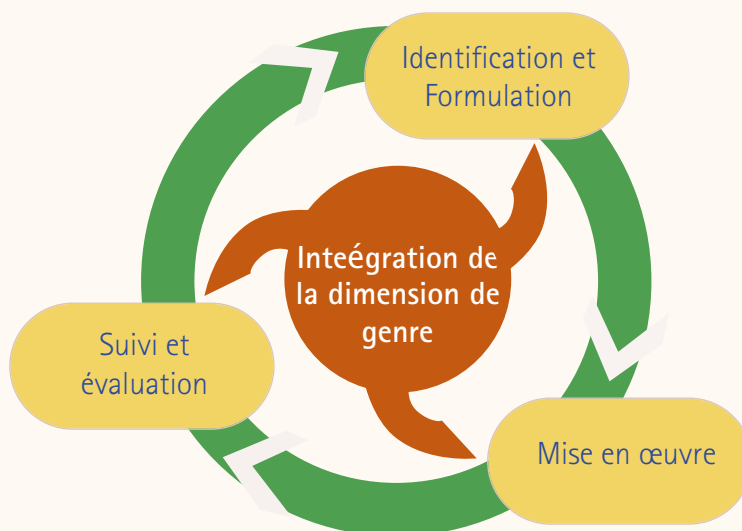
La budgétisation sensible au genre est un processus d'intégration efficace des perspectives de genre dans le contexte général de la collecte et de l'allocation des ressources publiques (SADC et SARDC, 2018). Elle implique l'élaboration d'un budget dans une perspective de genre. La budgétisation sensible au genre est l'un des outils les plus efficaces pour intégrer le genre dans les politiques et les plans, pour remédier aux inégalités et pour promouvoir les droits économiques, sociaux et politiques des femmes et des

hommes. La Budgétisation sensible au genre intègre une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire afin de garantir que les besoins et les intérêts des femmes et des hommes de différents groupes soient pris en compte. Une Budgétisation sensible au genre efficace est un facteur favorable à l'amélioration des résultats des budgets en général, et de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en particulier.

Intégration de la dimension de genre dans le cycle du projet

Dans le cadre de l'intégration de la dimension de genre, le développement du projet devrait envisager de formuler et d'intégrer des résultats, des réalisations et des indicateurs spécifiques en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans le projet afin d'améliorer les résultats liés à l'égalité des genres, d'où la nécessité d'un cycle de projet. Le cycle du projet implique l'identification, le développement et la mise en œuvre d'un projet. Au cours de ces étapes, il est nécessaire de mettre en œuvre des stratégies appropriées d'intégration de la dimension de genre afin de comprendre la situation des femmes et des hommes dans un contexte donné et de s'assurer que la conception du projet répond aux besoins et priorités pratiques et stratégiques des femmes et des hommes. Ces étapes sont :

- **Identification et formulation du projet** - Il s'agit de la phase initiale qui identifie le problème et génère des idées de projet et l'identification d'interventions appropriées conçues et ciblées pour les groupes concernés.
- **Mise en œuvre du projet** - La phase où le projet est mis en œuvre signale la phase opérationnelle du projet où les tâches et les activités sont réalisées en séquence sur la base des calendriers et des plans de mise en œuvre du projet.
- **Suivi et évaluation du projet** - Il s'agit de l'observation et de la documentation continues du projet sur la base du plan initial, et est souvent mené depuis le début du projet jusqu'à sa clôture. Ce processus permet d'évaluer si le projet se déroule comme prévu et si des interventions sont nécessaires. À la fin du projet, le processus évalue si les objectifs du projet ont été atteints sur la base des données de référence, et recommande d'autres interventions si nécessaire.



CONCLUSION

L'engagement et la participation de tous les parties prenantes concernées contribuent à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la manière de faire progresser l'intégration de la dimension de genre dans le secteur des énergies renouvelables. Il est nécessaire d'intégrer la dimension de genre dans les programmes et les politiques énergétiques, non seulement pour s'assurer qu'il s'agit de bonnes interventions sociales, mais aussi pour promouvoir l'efficacité.

L'intégration de la dimension de genre dans les projets, les politiques et la planification énergétiques est essentielle pour garantir l'efficacité de toutes les activités de développement qui impliquent l'utilisation d'énergies renouvelables. La résolution des problèmes liés au genre dans le secteur est essentielle pour lutter contre la pauvreté énergétique à laquelle l'Afrique australe est confrontée, et les questions de genre doivent donc être prioritaires dans le discours et les programmes de développement sectoriel. L'intégration du genre dans l'énergie doit être soutenue par des politiques et des structures appropriées qui tiennent compte des réalités du genre en Afrique australe. Alors que les États membres s'efforcent d'œuvrer en faveur de l'égalité des genres et de l'accès à l'énergie pour tous, les points suivants doivent être pris en considération.

- Les gouvernements doivent donner la priorité à la création de portefeuilles de genre dans les structures responsables du développement énergétique et renforcer les capacités des points focaux pour mettre en œuvre les stratégies énergétiques nationales dans une optique de genre.
- Il est nécessaire de mettre en place davantage de programmes de renforcement des capacités en matière d'intégration de la dimension de genre, en particulier dans les ministères responsables de l'énergie, en ciblant tous les niveaux, y compris la direction, car la contribution du personnel tel que les personnes chargées de la coordination des questions de genre n'est souvent pas pleinement prise en compte, étant donné qu'il s'agit généralement de personnel de niveau inférieur ou intermédiaire.
- Les États membres devraient promouvoir des modèles commerciaux centrés sur les femmes pour étendre l'accès à l'énergie à tous en facilitant les partenariats avec les parties prenantes locales, en élargissant l'accès des femmes au financement et en créant un environnement propice et favorable aux femmes entrepreneurs.
- Les États membres devraient collecter des données systématiques et ventilées par sexe dans le cadre de la programmation afin de soutenir la mise en œuvre

Cette note d'orientation est produite par l'Institut du genre (BI) Beyond Inequalities du Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC) dans le cadre d'un projet sur l'intégration du genre dans le secteur des énergies renouvelables de la SADC financé par l'Agence autrichienne de développement. Les informations sont tirées des matériaux de connaissance connexes de ce projet. Le document de politique générale et les informations connexes sont disponibles sur www.sardc.net. La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux éditeurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'AAD/CAD. *October 2021*



Julius K. Nyerere House
15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 2424 791141 Email sarddc@sardc.net
Website www.sardc.net Knowledge for Development



Vers un réseau électrique régional pleinement intégré ...avec la mise en service de l'interconnexion Malawi-Mozambique

par Clarkson Mambo

LE MALAWI SERA bientôt le dernier membre de la SADC à rejoindre et à intégrer son réseau électrique au reste de la région.

Ce développement permettra à terme d'interconnecter tous les États membres continentaux de la SADC au pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), à l'exception de l'Angola et de la République-Unie de Tanzanie, ce qui permettra aux pays de la région de partager leur excédent d'énergie.

Les États insulaires de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles, qui sont membres de la SADC, ne font pas partie du marché régional du SAPP.

Les États membres interconnectés du SAPP sont le Botswana, la République démocratique du Congo, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe, ce qui signifie que tout nouveau projet de production mis en service en Angola, au Malawi ou en Tanzanie n'est pas disponible pour les neuf autres membres.

Par conséquent, la mise en service du projet d'interconnexion Mozambique-Malawi en novembre 2021 est un pas de géant vers l'intégration du réseau électrique régional et vers une intégration plus poussée en Afrique australe.

La construction de l'interconnecteur Malawi-Mozambique permettra au Malawi d'avoir accès au marché régional SAPP par le biais du réseau interconnecté du Mozambique avec le Zimbabwe (Songo-Bindura) et l'Afrique du Sud (Songo-Apollo).

Cela permettra également aux autres pays de la SADC d'avoir accès à l'électricité du

Malawi, puisque celui-ci sera connecté au réseau régional.

Le projet d'interconnexion entre le Mozambique et le Malawi prévoit la construction d'une ligne de transmission haute tension de 400 kV sur 218 km, de Matambo, dans la province de Tete, au centre du Mozambique, à Phombeya, dans le district de Balaka, en passant par la frontière malawite, pour un coût de 154 millions de dollars.

S'exprimant lors de la cérémonie de mise en service, le président actuel de la SADC, le président Lazarus Chakwera du Malawi, a déclaré que l'interconnexion sera un atout pour le Malawi et le Mozambique, mais aussi pour le reste de la région de la SADC, car elle atténuera certains des défis énergétiques auxquels sont confrontés les autres pays.

"Ce projet d'interconnexion est un nouveau jalon dans les liens entre nos deux pays." Le président Chakwera a déclaré, ajoutant que "c'est un pas dans la bonne direction pour intégrer les infrastructures à travers la SADC pour un développement économique durable."

Son homologue mozambicain, le président Felipe Nyusi, a ajouté que les projets d'infrastructure communs entre et parmi les États membres de la SADC sont essentiels pour faire progresser l'intégration et promouvoir le développement durable.

Il a déclaré que la construction de l'interconnexion Malawi-Mozambique était attendue depuis longtemps étant donné les pénuries d'électricité dans la région où la demande dépasse largement l'offre.

"Je suis heureux de voir que ce projet se concrétise et constitue un pas en avant vers l'intégration des infrastructures au sein de la SADC pour un développement économique durable", a déclaré le président Nyusi.

La construction de l'interconnexion Malawi-Mozambique devrait être achevée en 2023.

L'accès et la disponibilité de l'énergie sont essentiels au programme de développement de la SADC. La mise en service de l'interconnexion Malawi-Mozambique est donc une initiative bienvenue pour l'Afrique australe, qui souhaite améliorer son secteur énergétique.

La SADC a été confrontée à des difficultés pour satisfaire ses besoins en énergie en raison d'une combinaison de facteurs, notamment la croissance de la demande.

L'un des principaux défis a été l'investissement limité dans le secteur de l'énergie, en particulier dans la construction de nouvelles lignes de transmission pour promouvoir la circulation fluide de l'énergie excédentaire dans la région.

Le SAPP coordonne la planification, la production, la transmission et la commercialisation de l'électricité pour le compte des services publics des États membres de la SADC et a identifié un certain nombre de lignes de transmission à mettre en service au cours des prochaines années.

Certains de ces projets de transmission sont contenus dans le plan du secteur de l'énergie du plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP), qui couvre la période 2012 à 2027.

Les projets de transmission prioritaires prévus comprennent le projet d'interconnexion Zimbabwe-Zambie-Botswana-Namibie (ZiZaBoNa), le projet de transmission Mozambique-Zimbabwe-Afrique du Sud (MoZiSa) et le projet d'interconnexion Zambie-Tanzanie-Kenya. Le projet ZiZaBoNa a la capacité d'accroître les échanges

d'électricité entre les services publics participants et de fournir une voie alternative pour décongestionner le couloir de transmission central existant qui traverse le Zimbabwe.

Lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle, la ligne ZiZaBoNa permettra à la Namibie d'importer de l'électricité directement de Hwange au Zimbabwe. Actuellement, l'électricité produite par la centrale électrique de Hwange est acheminée vers la Namibie via l'Afrique du Sud.

L'interconnexion MoZiSa complétera d'autres lignes de transmission régionales et facilitera les transferts d'énergie au sein du réseau SAPP.

En outre, il renforcera la stabilité du pool énergétique grâce à une interconnexion supplémentaire entre le réseau fort du sud et le réseau faible du nord de la région, qui a été une source d'instabilité du réseau SAPP.

Le projet d'interconnexion Zambie-Tanzanie-Kenya permettra de connecter les réseaux électriques et de créer un lien entre le SAPP et le East African Power Pool, rendant ainsi possible le transport d'électricité entre l'Afrique australe et l'Afrique orientale.

L'objectif principal de l'interconnexion Zambie-Tanzanie-Kenya est de faciliter la création d'un marché panafricain de l'électricité du Cap en Afrique du Sud au Caire en Égypte. sardc.net □

La SADC développe des outils pour réduire les VBG dans la région

LA SADC a développé des outils pour aborder la violence basée sur le genre (VBG) dans la région.

S'exprimant lors d'un dialogue régional virtuel qui s'est tenu en novembre sur la violence basée sur le genre dans les situations de réfugiés et autres contextes humanitaires, Jacinta Hofnie, responsable de la sécurité humaine au sein de la direction de l'organe chargé des affaires politiques, de la défense et de la sécurité au secrétariat de la SADC, a déclaré que l'objectif global des outils est de renforcer la capacité des forces de l'ordre et des autres premiers intervenants à faire face à la violence sexuelle et basée sur le genre (SGBV) dans la région de la SADC.

Le dialogue régional sur la VBG a coïncidé avec le lancement de la commémoration des 16 jours d'activisme contre la VBG dont le thème cette année est "Orange the world" : Mettez fin à la violence contre les femmes maintenant !"

Elle a déclaré que les dialogues visent à démontrer l'opérationnalisation et la mise en

œuvre du protocole de la SADC sur le genre et le développement et du plan d'action stratégique de la SADC sur la violence basée sur le genre.

Ces outils comprennent des directives de formation en matière de violence basée sur le genre et des directives régionales pour l'élaboration de procédures opérationnelles standard (POS), tandis que la stratégie régionale de réinsertion des auteurs/délinquants de violence basée sur le genre et le cadre politique régional en matière de migration sont toujours en cours d'élaboration.

Les directives de formation en matière de VSBG fournissent des informations relatives aux conventions internationales, à la réponse aux victimes/survivantes de crimes liés à la VSBG et à la collaboration avec les parties prenantes pour renforcer les partenariats dans la lutte et la poursuite de ces infractions.

Elle couvre des questions liées aux définitions du genre et de la violence basée sur le genre, aux



protocoles internationaux, continentaux et régionaux sur la violence basée sur le genre, à la perception et aux préjugés dans l'application de la loi, aux droits des victimes/survivants et à la victimologie, à la communication et à l'intervention en cas de crise, à la gestion des scènes de crime et à la collecte de preuves, à l'interview des survivants de la violence basée sur le genre et à la coopération entre les agences et les organisations non gouvernementales.

L'élaboration de la directive sur la formation en matière de violence basée sur le genre répond à l'article 24 du protocole de la SADC sur le genre et le développement relatif à la formation des prestataires de services, ainsi qu'à la stratégie régionale et au cadre d'action pour la lutte contre la violence basée sur le genre (2018-2030), qui soulignent la nécessité de renforcer les capacités dans des domaines de programmation clés tels que la prévention, la protection, les soins et le soutien, ainsi que la gestion des connaissances et la stratégie en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.

Les outils et les directives ont bénéficié d'une contribution importante de la part des États membres et ont été présentés au sous-comité des chefs de police de la SADC en juin 2021, puis approuvés par les ministres chargés des questions de genre et de la condition féminine en août 2021.

Les directives et les outils fournissent une formation standardisée pour le personnel chargé de l'application de la loi, les praticiens de la justice pénale et les travailleurs sociaux, et visent à assurer une formation de qualité et cohérente sur la violence basée sur le genre dans les États membres de la SADC, ainsi qu'à garantir que les droits des survivants et des victimes sont protégés de manière

uniforme. Ils fournissent également un cadre général aux États membres pour l'élaboration de manuels de formation détaillés et approfondis au niveau national, qui seront spécifiques au pays et au contexte.

Cette directive décrit les étapes à suivre pour élaborer des procédures opérationnelles standardisées et des voies d'orientation en matière de violence liée au sexe, et aborde les principales considérations à prendre en compte lors de l'élaboration de ces procédures dans les situations de conflit et de post-conflit.

Le Secrétariat de la SADC continue à déployer et à diffuser les outils régionaux de lutte contre la violence basée sur le genre afin de s'assurer que les États membres développent leurs propres outils nationaux adaptés au contexte. sadc.int □

La Zambie devient le premier pays de la SADC à bénéficier du guide de formation sur la violence basée sur le genre

LA ZAMBIE A ÉTÉ le premier État membre de la SADC à bénéficier d'une directive de formation sur la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG), approuvée par les ministres de la SADC chargés des questions de genre et de la condition féminine afin de renforcer les capacités des organismes chargés de l'application de la loi à cet égard.

La directive de formation a été utilisée lors d'un atelier organisé en novembre pour les services de police de Zambie (ZPS). Cette directive est destinée à servir de cadre pour l'élaboration de programmes de formation détaillés destinés aux forces de l'ordre et pouvant être adaptés aux lois, politiques et procédures nationales.

S'exprimant lors de l'atelier de formation, Kealeboga Moruti, responsable de la sécurité publique au Secrétariat de la SADC, a déclaré que la formation était conforme aux politiques et aux plans de la SADC qui visent explicitement à éliminer la violence basée sur le genre dans la région et à fournir des services coordonnés, efficaces et opportuns aux victimes de la violence.

Il s'agit notamment de la Vision 2050 de la SADC, du Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-2030, du Protocole de la SADC sur le genre et le développement, ainsi que de la Stratégie régionale et du Cadre d'action de la SADC pour la lutte contre la violence basée sur le genre (2018-2030). □

Adoption d'un projet de loi type régional sur la violence basée sur le genre

LE FORUM parlementaire de la SADC (SADC-PF) a examiné et validé le projet de loi type de la SADC sur la violence basée sur le genre.

L'examen et la validation ont été effectués en novembre au cours de la 50e assemblée plénière du Forum, qui s'est tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 15 au 17 novembre, sur le thème "Célébrer une nouvelle ère de démocratie pour consolider les voix vibrantes des parlementaires de la SADC".

La loi type vise à éradiquer la violence basée sur le genre afin que les personnes de la région puissent vivre décemment et jouir des droits fondamentaux de l'homme sans craindre la violence. □



La SADC engage des partenaires de coopération

LE SECRETARIAT de la SADC a organisé son dialogue annuel avec les partenaires internationaux de coopération (PIC) en novembre afin de discuter des collaborations communes pour faire face à l'impact de la COVID-19 et des approches pour un soutien coordonné à la mise en œuvre des stratégies et des priorités de la région.

Les réunions SADC-ICP facilitent l'échange d'idées, créent une compréhension mutuelle sur les approches de soutien à l'agenda d'intégration régionale de la SADC.

Les participants comprenaient des membres de la double tróika de la SADC (Botswana, République démocratique du Congo, Malawi, Mozambique, Namibie et Afrique du Sud), une majorité de PCI de la SADC, des représentants des missions diplomatiques des États membres de la SADC à Gaborone, ainsi que des fonctionnaires du secrétariat de la SADC.

Ce dialogue a été coprésidé par M. Chauncy Simwaka, secrétaire au Trésor au ministère des Finances de la République du Malawi, au nom du président du comité permanent des hauts fonctionnaires de la SADC, et par Son Excellence l'ambassadeur Jan Sadek, chef de la délégation de l'Union européenne au Botswana et à la SADC, et président actuel des PIC.

S'exprimant lors du dialogue, M. Simwaka s'est félicité du soutien que les PIC apportent à la SADC dans la mise en œuvre de ses programmes régionaux, notamment à l'heure de l'avènement de la COVID-19.

Il a déclaré que malgré la réduction du nombre de cas positifs dans la région de la SADC, la COVID-19 reste un obstacle à l'intégration régionale, et a exhorté les PIC à continuer à soutenir la région dans son ambition de fabriquer des vaccins et autres produits pharmaceutiques localement.

Le secrétaire exécutif de la SADC, Elias M Magosi, a félicité les PIC pour leur soutien aux programmes régionaux de la SADC et a souligné l'importance des partenariats mondiaux et de la coopération universelle pour relever les défis émergents, tout en assurant l'alignement sur la Vision 2050 de la SADC et le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-2030.

Il a exhorté les partenaires à tenir compte de l'appel de la SADC en faveur de la levée inconditionnelle et immédiate de toutes les sanctions imposées au Zimbabwe afin de faciliter la reprise socio-économique.

"Les sanctions imposées au Zimbabwe, qu'elles soient ciblées ou restrictives, constituent une contrainte et une entrave fondamentales aux perspectives de redressement économique, de sécurité humaine et de croissance durable du pays, car l'esprit de coopération ne peut pas progresser de manière optimale dans un environnement de sanctions", a-t-il déclaré.

M. Sadek a salué la participation de haut niveau des PIC et des États membres de la SADC et a promis que les PIC continueraient à travailler avec le

secrétariat de la SADC pour faire avancer le programme d'intégration régionale.

Il a également déclaré que les PIC reconnaissent l'appropriation par la SADC du programme d'intégration régionale et aligneront leur soutien à la coopération au développement sur les priorités de la SADC, telles que présentées dans la Vision 2050 et le RISDP 2020-2030.

Les deux parties se sont engagées à continuer à travailler ensemble en soutenant les États membres de la SADC dans l'augmentation de la production locale de fournitures médicales, notamment les fournitures COVID 19 et d'autres produits pharmaceutiques, conformément aux priorités de la SADC.

D'autres mesures comprennent la mise en œuvre de plans de relance économique, la mobilisation de ressources pour permettre l'achat de vaccins dans les pays où les vaccins ne sont pas facilement disponibles, et la facilitation du soutien au partage des vaccins entre les pays industrialisés et les États membres de la SADC qui ne disposent pas de vaccins suffisants.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, la SADC a exprimé sa reconnaissance pour le soutien

continu apporté aux initiatives financées par les PIC. La SADC a assuré les PIC de son engagement à trouver des solutions locales et durables par le biais des structures existantes afin de relever les défis de la paix et de la sécurité dans la région.

Le dialogue a également permis de constater les progrès précieux réalisés par les groupes thématiques respectifs grâce à l'élaboration de huit plans d'action pluriannuels 2021-2023. Ceci a été salué comme une réalisation majeure permettant d'aligner davantage le soutien au RISDP.

La plateforme de dialogue SADC-PIC et les groupes thématiques cherchent à établir un engagement constructif, un échange d'informations et d'expériences et à promouvoir les meilleures pratiques au niveau technique ; à améliorer la coordination entre les PIC et la SADC ; à assurer l'alignement, l'harmonisation et la rationalisation des procédures opérationnelles, des règles et autres pratiques dans la fourniture de l'aide au développement à la SADC ; et à assurer la synergie et la complémentarité de l'aide fournie aux niveaux national et régional. □

La SADC s'associe à l'OIM

LES ÉTATS membres de la SADC progressent dans la gestion des migrations, un certain nombre de cadres politiques étant déjà en place tandis que d'autres sont encore en cours d'élaboration.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire exécutif par intérim de la SADC, l'ambassadeur Joseph Nourrice, lors d'une visite de courtoisie du directeur régional de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour l'Afrique australe, Charles Kwenin, en novembre.

La réunion a examiné la coopération en cours entre la SADC et l'OIM dans des

domaines thématiques tels que la migration de main-d'œuvre et la migration mixte ;

la santé, l'immigration et les mouvements frontaliers ainsi que les données sur la migration.

L'ambassadeur Nourrice a noté les progrès réalisés au niveau régional par la mise en œuvre active du protocole d'accord SADC-OIM qui a été signé en novembre 2016, ajoutant que la SADC était à un stade avancé dans l'élaboration d'un cadre régional de politique migratoire pour harmoniser et coordonner les initiatives des



États membres en matière de migration.

Le cadre est conçu pour maximiser

l'impact de la migration sur le développement et pour endiguer la migration irrégulière, qui donne lieu à des frontières peu sûres et à une vulnérabilité accrue des migrants au trafic et à la contrebande, entre autres défis.

L'OIM a accepté d'étendre son soutien technique à l'établissement complet du Centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC, qui est basé au Mozambique. □

Les médias, clé de l'intégration régionale

LA SADC reconnaît le rôle essentiel que jouent les médias dans la diffusion d'informations et l'éducation des citoyens sur ses activités, programmes et politiques dans toute la région.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire exécutif de la SADC, Elias M. Magosi, dans son discours d'ouverture d'un séminaire en ligne destiné aux coordinateurs nationaux des médias (CNM) de la SADC en novembre.

Le webinaire a été organisé pour discuter des interventions visant à faciliter une meilleure sensibilisation, communication et visibilité de la SADC dans les États membres.

En prononçant le discours au nom de Magosi, le secrétaire exécutif adjoint de la SADC pour les affaires générales, l'ambassadeur Joseph Nourrice, a déclaré que la SADC considère les coordinateurs nationaux des médias comme des partenaires clés et d'importants pourvoyeurs d'informations sur l'intégration régionale, conformément au plan indicatif régional de développement stratégique 2020-2030 (RISDP 2020-2030) et à la vision 2050 de la SADC.

Il a déclaré que l'information est un pouvoir et que les CNM, en tant que gardiens de l'information publique de la SADC dans les États membres respectifs, ont une énorme responsabilité car ils travaillent en étroite collaboration avec les médias nationaux dans les États membres.

"Les CNM jouent un rôle essentiel en donnant aux médias de la région les moyens d'informer et d'éduquer de manière précise et objective les citoyens de la SADC sur ses programmes, ses politiques et ses activités qui visent à améliorer leurs moyens de subsistance", a-t-il déclaré.

M. Magosi a déclaré que la poursuite de la collaboration entre les CNM et le Secrétariat contribuera grandement à la promotion et à l'amélioration de

la visibilité de l'intégration régionale.

Avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication", a déclaré Magosi, "l'information se déplace d'un simple clic" et a appelé les CNM à concevoir et à élaborer des plans de communication et de visibilité solides qui garantiront que des informations précises sur les programmes et les activités de la SADC seront diffusées en temps utile et à un public plus large."

En fait, la région a vu la croissance d'un certain nombre de sites web et de plateformes de médias sociaux qui débitent des informations plus rapidement que les médias traditionnels et il est donc nécessaire de s'assurer que ces derniers reçoivent à temps des informations précises afin d'éviter les informations erronées sur la région de la SADC.

"Nous considérons donc que votre rôle pour combler le fossé de l'information entre la SADC et les médias dans vos pays respectifs est d'une importance primordiale. En effet, les médias ont un rôle important à jouer pour faire en sorte que les questions relatives à l'intégration régionale de la SADC soient portées à la connaissance du public et diffusées dans la région et au-delà", a-t-il déclaré.

Magosi a souligné que le programme d'intégration régionale de la SADC était soutenu par le RISDP 2020-2030 et la vision 2050 de la SADC, qui ont été adoptés par le 40e sommet de la SADC à Maputo, au Mozambique, en août 2020.

Un objectif important pour chaque État membre de la SADC est de parvenir à une croissance économique soutenue et à un développement durable afin que

les habitants de la région bénéficient d'un meilleur niveau de vie et d'opportunités d'emploi.

Il a déclaré que depuis sa création, la SADC a formulé des politiques et des stratégies pour l'intégration régionale afin de soutenir la croissance économique et le développement.

Les avantages économiques attendus de l'intégration régionale comprennent l'augmentation de la taille des marchés, l'amélioration des échanges commerciaux et des flux d'investissement intra régionaux, ainsi que l'accroissement des transferts de technologie et d'expérience.

Grâce à l'établissement du marché commun de la SADC, l'objectif global du développement économique et de l'intégration régionale est de faciliter la libéralisation du commerce et des finances, d'établir un développement industriel compétitif et diversifié, d'augmenter les investissements et d'éradiquer la pauvreté.

Pour atteindre ce but, la SADC a identifié comme objectifs spécifiques l'intégration des marchés, la convergence macro-économique, le renforcement des marchés financiers et des capitaux, la réalisation d'une coopération monétaire plus approfondie, l'augmentation des niveaux d'investissement et l'amélioration de la compétitivité.

Le RISDP 2020-2030 et la Vision 2030 représentent la vision à long terme qui définit les aspirations de la région et approfondit l'intégration régionale.

La SADC envisage la suppression de tous les obstacles à une intégration régionale plus poussée, guidée par les objectifs et les principes du traité et du programme commun de la SADC.

Dans sa quête de renforcement de l'intégration régionale, telle qu'énoncée dans la Vision 2050 et le RISDP 2020-2030, la SADC aspire à créer un environnement propice à la coopération et à l'intégration régionales et à la circulation libre et équitable des biens, des personnes, de la main-d'œuvre, des capitaux et des services ;

M. Magosi a également souligné les buts et objectifs de la Vision 2050 et du RISDP 2020-2030, en précisant que la SADC attend des médias, grâce au soutien des CNM, qu'ils continuent à informer et à éduquer nos citoyens.

Les deux plans envisagent une région industrialisée pacifique, à revenu moyen ou élevé, où tous les citoyens jouissent d'un bien-être économique durable, de la justice et de la liberté. □

LA DECLARATION et le traité reconnaissent clairement le rôle essentiel des médias dans son programme d'intégration, et affirment que "l'intégration régionale restera une chimère si les peuples de la région n'en déterminent pas le contenu, la forme et l'orientation, et n'en sont pas eux-mêmes l'agent actif".

La stratégie de communication et de promotion de la SADC de 2016 ajoute que, "sans une communication efficace, la SADC continuera à être mal comprise, ses réalisations resteront invisibles et l'organisation ne réalisera pas pleinement ses objectifs de développement." □



SADC AUJOURD'HUI

est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Tel +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
E-mail registry@sadc.int Website www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR

Munetsi Madakufamba

TRADUCTEUR

Chris Kambayi

COMITÉ DE RÉDACTION

Clarkson Mambo, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Neto Nengomasha,
Phyllis Johnson, Nyarai Kampilipi, Raymond Ndhlovu, Blessing Moyo,
Anesu Ngadya

SL'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2021

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE

Tonely Ngwenya

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

P1 sadc.int, afro.who.int, zitamar.com, 360mozambique.com, dut.ac.za;
P2 sadc.int; P4 intrafricatrade4africa.com, businesspost.ng, dailypost.ng;
P5 sadc.int, newzimbabwe.com;
P6 SARDC, voyagesafrica.com, news24.com;
P7 SARD; P8 SARD; P9 SARDC; P10 SARDC
P11 360mozambique.com, nyasatimes.com, panaficanvisions.com,
clubofmozambique.com, malawivoice.com;
P13 twitter.com, sadc.int, iol.co.za; P14 sundaystandard.info; P16 sadc.int

Abonnez-vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Courriel: sadctoday@sardc.net

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)

Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgavia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 242 791 141

www.sardc.net

Knowledge for Development



[sardc.net](https://www.facebook.com/sardc.net)



[@sardc.net](https://twitter.com/sardc.net)

Austrian
Development Cooperation

Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement.



Décembre 2021 – Février 2022

Décembre

10 November –
10 Décembre

16 jours d'activisme pour l'élimination de la violence envers les femmes et les enfants

La campagne mondiale annuelle de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants vise à sensibiliser le public à l'impact négatif de la violence et des abus sur les femmes et les enfants et à débarrasser définitivement la société des abus. Le thème de cette année est "Orange le monde" : Mettez fin à la violence contre les femmes maintenant !"

1, Mondial

Journée mondiale du SIDA

TLa commémoration de la Journée mondiale du sida en 2021 est l'occasion de reconnaître le rôle essentiel que les communautés ont joué et continuent de jouer dans la riposte au sida aux niveaux international, national et local. Le thème de la commémoration de 2021 est "Mettre fin à l'épidémie de VIH" : Accès équitable, la voix de chacun".

1, Malawi

Réunion extraordinaire des ministres de la SADC chargés de la gestion des risques de catastrophe La réunion extraordinaire examinera l'état d'avancement de l'élaboration d'un projet de procédures opérationnelles standard (POS) pour le Centre des opérations humanitaires et d'urgence (SHOC) de la SADC. Le SHOC sera responsable de la coordination des activités visant à faire face aux catastrophes dans la région.

2, Malawi

Comité conjoint des ministres de la SADC responsables de l'énergie et de l'eau

La réunion hybride, organisée et présidée par le Malawi, examinera un large éventail de questions, notamment les programmes de dimension régionale visant à soutenir la mise en œuvre du plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-30 de la SADC, et en particulier les programmes de développement des infrastructures dans les deux secteurs de l'énergie et de l'eau.

2 – 4,

Cap-Vert

Conférence économique africaine

La conférence réunit diverses parties prenantes, notamment des décideurs politiques, le secteur privé et des chercheurs, afin d'examiner les moyens d'élargir durablement les sources de financement du développement en Afrique.

Janvier

11-12, Malawi

La SADC tiendra un sommet extraordinaire

Le sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la SADC examinera les progrès de la mission de la SADC au Mozambique (SAMIM), qui a été déployée pour aider le Mozambique à lutter contre le terrorisme et les actes d'extrémisme violent.

17 – 19, EAU

Sommet mondial du Futur

Les parties prenantes discuteront des moyens d'exploiter les énergies propres et de promouvoir l'innovation dans le secteur de l'énergie.

25, Virtuelle

Réunion de la SADC du Comité des Ministres de la Justice

La réunion devrait examiner un certain nombre de projets d'instruments juridiques de la SADC, notamment des projets d'amendements au traité de la SADC, au statut du tribunal administratif de la SADC (SADCAT) et au protocole sur le développement du tourisme dans la SADC, dans le but de créer un cadre juridique propice à la réalisation de l'agenda commun de la SADC.

Février

2, ONU Mondial

Journée mondiale des zones humides

Les agences gouvernementales, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires célèbrent la Journée mondiale des zones humides depuis 1997 par des actions visant à sensibiliser le public aux valeurs et aux avantages des zones humides et à promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides.

5 – 6, Éthiopie

Session ordinaire de l'Assemblée de l'UA

La 35e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État africains de l'UA se tiendra sous le thème "Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain" : Renforcer l'agriculture, accélérer le capital humain et le développement social et économique", alors que l'Afrique vise une intégration plus profonde et un développement durable accru.

17-19, Belgique

Sommet de l'UA et de l'UE

Les leaders de la SADC se joindront à d'autres Africains pour discuter du partenariat avec l'UE.

22 Février –

15 Mars

Formation de renforcement des capacités pour la préparation des projets

Le secrétariat de la SADC organisera des sessions virtuelles de formation au renforcement des capacités pour la préparation des projets afin de s'assurer que les projets régionaux sont bien préparés. Les formations font partie de la mise en œuvre du projet de financement durable des infrastructures régionales et des projets industriels dans la SADC



Le Forum parlementaire de la SADC @50

par l'Honorable Professeur Peter H. Katjavivi

Le Parlement du Royaume du Lesotho a gracieusement accueilli la 50e session de l'Assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC (SADC PF), qui s'est tenue virtuellement du 10 au 12 décembre 2021.

Tenue sous le thème "Célébrer une nouvelle ère de démocratie vers la consolidation des voix vibrantes des parlementaires de la SADC", la plénière a coïncidé avec le jubilé d'or de la SADC PF.

Le président de la SADC PF, l'honorable Christophe Mboso N'Kodia Pwanga, qui est le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), a fait un rapport d'étape sur les activités et les réalisations du Forum, notamment la célébration de la transformation de la SADC PF en un Parlement régional de la SADC, qui a eu lieu au Malawi en août 2021 lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC.

Le Très Honorable Dr Moeketsi Majoro, Premier ministre du Royaume du Lesotho et invité d'honneur, a prononcé le discours principal lors de la 50e session de l'Assemblée plénière. Sa Majesté le Roi Letsie III, chef d'État du Royaume du Lesotho, était également présent.

L'Assemblée a discuté de deux sujets clés :

- ❖ L'initiative de Windhoek et la naissance du Forum parlementaire de la SADC : Célébrer l'émergence de la voix des parlements dans l'intégration régionale de la SADC ; et
- ❖ Faire le point sur les principales étapes de la SADC PF.

Plusieurs questions importantes sont ressorties au cours de la plénière, notamment la transformation du Forum parlementaire de la SADC en un Parlement régional de la SADC, et la nécessité de documenter et de partager avec les citoyens de la SADC l'histoire du Forum parlementaire de la SADC, de peur qu'elle ne soit perdue et oubliée. Parmi les autres questions abordées, citons l'élaboration de lois types, le suivi et l'observation des élections, entre autres.

L'objectif d'avoir des lois modèles est d'encourager la région SADC à comparer et à appliquer des mesures pour lutter contre les défis connexes.

La plénière a approuvé à l'unanimité une initiative importante et unique en son genre visant à créer un fonds d'affectation spéciale qui sera opérationnel au début de l'année 2022 et qui sera le fer de lance des activités de collecte de fonds pour soutenir le travail du Forum parlementaire de la SADC.

Un éloge a été prononcé sous la forme d'une motion du président du Parlement zambien rendant hommage à feu Dr Kenneth Kaunda, président fondateur de la Zambie, et reconnaissant sa grande contribution et celle du peuple zambien à la libération de l'Afrique australe en particulier, et de l'Afrique en général.

En cette fin d'année, nous serions négligents de ne pas reconnaître que ce mois de décembre 2021 marque le 60e anniversaire de l'indépendance du Tanganyika, aujourd'hui la Tanzanie.

Dans ce contexte, nous félicitons le peuple de la République unie de Tanzanie pour son uhuru (liberté) du 9 décembre 1961.

Continuons à reconnaître et à célébrer le rôle joué par feu Mwalimu Julius K. Nyerere en tandem avec ses autres leaders qui faisaient partie des États de la ligne de front aux côtés du Dr Kenneth Kaunda, de Sir Seretse Khama et de Sir Ketumile Masire du Botswana, de Samora Machel du Mozambique, de Robert Mugabe du Zimbabwe, du Dr Agostinho Neto et d'Eduardo dos Santos d'Angola. Le Dr Sam Nujoma, président fondateur de la Namibie, a ensuite rejoint ce groupe illustre.

L'Honorable professeur Peter H. Katjavivi est le président de l'Assemblée nationale de Namibie.



Tanzanie@60

LE 9 Décembre 1961, le capitaine Alex Nyirenda, des Tanganyika Rifles, est monté au sommet du Kilimandjaro, le plus haut sommet d'Afrique et la plus haute montagne isolée du monde... et alors que le drapeau britannique était abaissé au stade national de Dar es Salaam, il a planté le nouveau drapeau et la torche de la liberté au sommet du pic le plus élevé, appelé depuis ce jour pic Uhuru.

La définition de la liberté était plus large que la libération politique nationale, mais s'étendait géographiquement à toute l'Afrique, comme première étape d'une vision plus large de la liberté économique et culturelle. La République-Unie de Tanzanie, à 60 ans, continue d'être un phare à cet égard.

JOURS FÉRIÉS DANS LA SADC

Décembre 2021 – Février 2022

8 Décembre	Immaculée Conception	Seychelles
9 Décembre	Jour d'indépendance	Tanzanie
10 Décembre	Journée internationale des droits de l'homme	Namibia
16 Décembre	Journée de la réconciliation	Afrique du Sud
22 Décembre	Journée de l'unité nationale	Zimbabwe
	Journée Incwala	Eswatini
25 Décembre	Jour de Noël	Tous les pays de la SADC
	Journée de la famille	Angola, Mozambique
26 Décembre	Boxing Day	Botswana, Lesotho, Malawi, Eswatini, Tanzanie, Zimbabwe
	Journée de la famille	Namibia
	Journée de la bonne volonté	Afrique du Sud
1 Janvier	Jour de l'an	Tous les pays de la SADC
2 January	New Year Holiday	Botswana, Mauriti
3 January	New Year Holiday	Zimbabwe
4 Janvier	Journée des martyrs	RDC
12 Janvier	Journée de la révolution	Tanzanie
15 Janvier	Journée John Chilembwe (+16,17)	Malawi
16 Janvier	Journée des héros (Laurent Kabila)	RDC
17 Janvier	Journée des héros (Patrice Lumumba)	RDC
18 Janvier	Thaipoozam Cavadee	Maurice
1 Février	Abolition de l'esclavage	Maurice
3 Février	Journée des héros	Mozambique
4 Février	Journée nationale de la lutte armée	Angola
21 Février	National Youth Day	Zimbabwe
28 Février	Journée nationale de la jeunesse	Comoros
	Carnival	Angola